



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E17143

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/11/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Raison sociale : MG CHARPENTE

62 ROUTE DE DOURDAN
91470 ANGERVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 35272298700026

Siret : 352 722 987 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2102672

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5262577704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5262577704

Téléphone : 01 64 59 11 26

Portable :

Site Internet : www.mg-charpente.com

E-mail : contact@mg-charpente.com

Fax :

Responsabilité légale :

DURO MICKAEL, ADRIEN CO-GÉRANT / DURO SYLVIE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	16/04/2024
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	18/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.